

PROCÈS-VERBAL
DU COMITÉ DE PARENTS
Rencontre 8 – Séance ordinaire

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents tenue le 12 juin 2023 à 19 h 30 au Centre administratif de Saint-Romuald.

Étaient présents :

Madame Valérie Audet	Représentante	École de l'Odysée
Madame Sarah Audet-Therrien	Représentante	École des Petits-Cheminots
Madame Caroline Basoni	Représentante	École du Tournesol
Madame Sarah Bouchard	Représentante	École de la Chanterelle
Monsieur Michel Brisebois	Représentant	École de l'Étoile
Monsieur Sébastien Brousseau	Substitut	École Notre-Dame-d'Etchemin
Madame Isabelle Dumas	Substitut	École Clair-Soleil
Madame Isabelle Fortier	Représentante	École secondaire de l'Horizon
Madame Sophie Fournier	Représentante	École La Martinière
Madame Andrée-Anne Gaudet	Représentante	École des Moussaillons, du Boisé
Madame Karine Julien	Représentante	École Saint-Louis-de-France
Madame Ève Lapointe	Représentante	CFER
Madame Isabelle Paré	Représentante	École Saint-Dominique
Madame Mélanie Paré	Représentante	École Plein-Soleil
Monsieur Ian Pellerin-Poliquin	Représentant	École des Sentiers
Monsieur David Rugamba	Représentant	École de la Rose-des-Vents
Madame Jolyane St-Pierre	Représentante	École de l'Épervière
Madame Veasna Taing	Représentante	École de Taniata
Madame Julie Théberge	Représentante	École du Tournesol
Monsieur Daniel Vermette	Représentant	École Sainte-Hélène
Monsieur Ignacio Vuirli	Représentant	École Charles-Rodrigue

Invités :

Madame Pascale Girard-Toupin	Directrice des Services éducatifs
Madame Suzie Lucas	Directrice générale
Monsieur Christian St-Gelais	Secrétaire général

Public :

Madame Annie Vaguenaire

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

La séance est ouverte à 19 h 35 et le quorum n'a pas été atteint. Étant donné qu'aucun point de décision n'est à l'ordre du jour, la rencontre est maintenue.

Madame Angélique Paillé souhaite la bienvenue à tous pour la dernière rencontre du Comité de parents de l'année scolaire 2022-2023.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Angélique Paillé présente les points à l'ordre du jour de la rencontre du comité.

- | | |
|---------|---|
| 19 h 30 | 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum |
| | 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour |
| | 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2023 |
| | 4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 15 mai 2023 (CCQ) |
| 19 h 40 | 5. Consultation – PEVR 2^e Consultation
Présenté par M ^{me} Suzie Lucas |
| 20 h | 6. Présentation – Protecteur de l'élève national
Présenté par M ^{me} Suzie Lucas |
| 20 h 15 | 7. Présentation – UMR
Présenté par M ^{me} Pascale Girard-Toupin |
| 20 h 20 | 8. Consultation – Choix d'une conférence pour parents Automne 2023
Présenté par M ^{me} Pascale Girard-Toupin |
| 20 h 30 | 9. Présentation – Obligations Rapport annuel des Conseils d'établissements
Présenté par M. Christian St-Gelais |
| 20 h 45 | 10. Discussion – Suggestions et thèmes abordés au Comité de parents 2023-2024 |
| 21 h | 11. Rapport des comités : |
| | A) Délégués à la FCPQ – Sophie Fournier & Isabelle Fortier |
| | B) CCSEHDAA – Cynthia Couture |
| | C) Transport – Chantal Groleau |
| | D) Fondation musique en tête – |
| | E) Conseil d'administration CSSDN – Ève Lapointe |
| | 12. Question du public – Aucune question |
| | 13. Des nouvelles de vos écoles |
| 21 h 15 | 14. Mot de la directrice générale du CSSDN – M ^{me} Suzie Lucas |
| | 15. Mot de la présidente du Comité de parents – M ^{me} Angélique Paillé |
| | 16. Varia |
| | 17. Levée de l'assemblée |

Proposée par madame Sarah Bouchard de l'École de la Chanterelle tel que présenté.

CP-2022-2023-034

Adoption à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 mai 2023

Proposée par madame Ève Lapointe du CFER tel que présenté.

CP-2022-2023-035

Adoption à l'unanimité.

4. Suivis au procès-verbal de la réunion du 15 mai 2023 (CCQ)

Madame Pascale Girard Toupin informe les membres qu'aucune école primaire démarrera le programme CCQ à la rentrée scolaire 2023-2024. Seule l'École Beaurivage enseignera le programme au secondaire.

5. Consultation – PEVR 2^e Consultation

Madame Suzie Lucas informe les membres que le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) est finalisé et sera présenté prochainement aux directions. Elle précise que le ministère de l'Éducation (MEQ) a fait parvenir au centre de services scolaire les attentes et les cibles à atteindre. Le PEVR permettra aux directions de préparer le projet éducatif de leur école.

Afin d'élaborer le PEVR, plusieurs indicateurs ont été prescrits par le Ministère dont le taux de réussite des garçons, le taux de réussite des élèves HDAA, le taux de diplomation, etc. Le CSSDN est généralement dans la moyenne et répond la majorité du temps aux demandes du ministère.

Madame Lucas présente les différentes cibles que le centre de service scolaire souhaite atteindre, et pour ce faire, il y aurait beaucoup de travail à effectuer, car la barre est haute pour accroître la réussite des élèves.

Le portrait SÉVEQ du CSSDN est présenté. Ce portrait comprend le sentiment d'engagement et d'attachement à l'école. Les valeurs du CSSDN ont été modifiées et la nouvelle vision du CSSDN s'intitule « Pour des parcours de réussite pour chacun dans un milieu plus inclusif, inspirant et innovant ». Les enjeux et orientations ont également été revus. Le PEVR s'échelonne de 2023 à 2027 et plusieurs moyens et stratégies ont été priorisés.

6. Présentation – Protecteur de l'élève national

Monsieur Christian St-Gelais informe les membres qu'à partir du 28 août 2023, qu'un Protecteur national de l'élève sera en place pour traiter des plaintes et des signalements dans le milieu scolaire. Chaque région aura également un Protecteur régional de l'élève. Il rappelle brièvement la procédure à suivre pour déposer une plainte.

Les changements majeurs concernent principalement les plaintes à teneur sexuel. L'école aura 10 jours ouvrables pour traiter une plainte. Si le plaignant n'est pas satisfait, il pourra contacter le Secrétariat général qui aura 15 jours ouvrables pour traiter la demande. La troisième étape sera de contacter le Protecteur de l'élève régional qui aura 25 jours ouvrables pour traiter la plainte. Par la suite, le Protecteur de l'élève national aura cinq jours pour transmettre des recommandations et le centre de services scolaire aura 10 jours ouvrables pour apporter les correctifs nécessaires.

Au mois d'août 2023, les informations en lien avec le processus de plaintes sera transmises aux parents. Un document expliquant les différentes échéances sera également partagé aux membres du comité.

7. Présentation – UMR

Madame Pascale Girard-Toupin donne des informations concernant l'Unité mixte de recherche (UMR) dont le Centre de services scolaire des Navigateurs est partenaire avec les CSS des Découvreurs et de la Capitale. Elle présente le site Internet UMR Synergia ainsi qu'une courte vidéo. Elle précise que les activités de recherche et développement de l'UMR s'articule autour de trois axes : le développement professionnel du personnel scolaire, les pratiques et les approches d'intervention appuyées sur les connaissances issues de la recherche et les relations entre l'école, la famille et la communauté.

8. Consultation – Choix d’une conférence pour parents Automne 2023

Madame Pascale Girard-Toupin partage avec les membres, les 15 choix de conférences pour les parents qui pourraient avoir lieu à l’automne 2023. Les membres sont invités à répondre à un court sondage sur le sujet.

9. Présentation – Obligations Rapport annuel des Conseils d’établissements

Monsieur Christian St-Gelais informe les membres que les Conseils d’établissements sont dans l’obligation de présenter un rapport annuel à chaque année dans lequel on y retrouve les décisions qui ont été prises ainsi que les points qui ont été discutés pendant l’année. Il n’y a pas de date limite pour le présenter mais il doit être adopté le plus tôt possible.

10. Discussion – Suggestions et thèmes abordés au Comité de parents 2023-2024

Madame Angélique Paillé invite les membres à émettre leurs suggestions et thèmes pouvant être abordés l’année prochaine.

- Madame Andrée-Anne Gaudet demande que le suivi budgétaire soit mis à l’ordre du jour.
- Madame Ève Lapointe suggère un point concernant la prévention et l’accompagnement des enfants en lien avec la toxicomanie.
- Madame Veasna Taing suggère des rencontres plus en virtuel qu’en présentiel.
- Madame Angélique Paillé demande à ce que le nouveau programme CCQ qui sera implanté en 2024-2025 soit à l’ordre du jour d’une des rencontres.
- Quelques sujets pouvant être intéressants : les agrandissements, les cours d’école, les examens ministériels au secondaire, les milieux ayant la maternelle 4 ans versus ceux qui ont seulement la maternelle 5 ans, discussion entre les parents concernant ce qui est sondé d’une école à l’autre.

11. Rapport des comités :

- A) Délégués à la FCPQ – Sophie Fournier & Isabelle Fortier
Il n’y a aucun rapport des délégués à la FCPQ.
- B) CCSEHDAA – Cynthia Couture
Il n’y a aucun rapport du CCSEHDAA.
- C) Transport – Chantal Groleau
Il n’y a aucun rapport du Transport.
- D) Fondation Musique en tête
Il n’y a aucun rapport de la Fondation Musique en tête.
- E) Conseil d’administration CSSDN – Ève Lapointe
Il n’y a aucun rapport du Conseil d’administration CSSDN.

12. Question du public

Il n’y a aucune question du public.

13. Des nouvelles de vos écoles

Madame Jolyane St-Pierre de l'École de l'Épervière informe les membres que la remise du trophée Antoine Vermette ainsi que des méritas a eu lieu et a été diffusée sur la page Facebook de l'école.

Madame Sarah Bouchard de l'École de la Chanterelle informe les membres que madame Nancy Doyon donnera une conférence à l'école le 13 juin 2023.

Monsieur Michel Brisebois de l'École de l'Étoile explique qu'une course des Supernovas a eu lieu à l'école.

Monsieur David Rugamba de l'École de la Rose-des-Vents informe les membres que des profils seront mis en place à l'école.

Madame Ève Lapointe informe les membres que le 24 mai dernier a eu lieu le Gala méritas du CFER. Chaque élève a reçu un méritas. Un mot a été mis au verso de chaque méritas expliquant les raisons pour lesquelles l'élève le recevait.

14. Mot de la directrice générale du CSSDN

Madame Suzie Lucas effectue un bref bilan de sa première année au sein du CSSDN. La nouvelle Direction générale adjointe sera nommée lors du Conseil d'administration du 13 juin 2023. Elle explique qu'un travail devra être fait au secondaire. Ce sera la Direction générale adjointe qui fera partie du Comité de parents l'année prochaine.

15. Mot de la présidente du Comité de parents

Madame Angélique Paillé remercie les membres pour leur confiance. Un ruban de la FCPQ a été distribué aux membres présents.

16. Varia

Il n'y a aucun varia.

17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame Ève Lapointe du CFER.

De lever la séance à 21 h 08.

Adoption à l'unanimité.

Angélique Paillé, présidente

Marie Carrier, secrétaire

Tableau des suivis des rencontres :

Date de la séance	Suivi	Responsable du suivi	Retour sur le suivi

En cas d'absence du représentant, merci d'en informer le substitut et de transmettre un courriel à parents@cssdn.gouv.qc.ca

Le représentant et le substitut peuvent assister à la rencontre. Toutefois, si un vote était demandé, un seul vote peut se faire par école.